



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG



Se séparer dans le respect des enfants

Le modèle de consensus parental dans les arrondissements de la Glâne, Gruyère et Veveyse

Vous êtes parents d'enfants mineur-e-s et vous êtes en train de vous séparer ou de divorcer ?

Le canton de Fribourg lance en 2025 un projet pilote appelé «Consensus Parental» dans les districts de la Gruyère, Glâne et Veveyse. Ce programme **gratuit** soutient les parents d'enfants mineur-e-s qui se séparent ou divorcent à mieux communiquer. Il favorise l'entente autour des responsabilités parentales et vise à limiter les conflits. Il réunit des juges, des avocat-e-s, des médiateur-trice-s et des psychologues pour accompagner les familles et limiter l'impact négatif sur les enfants. Des séances d'information et de sensibilisation gratuites sont également proposées pour aider les parents à mieux comprendre les besoins des enfants pendant cette période.

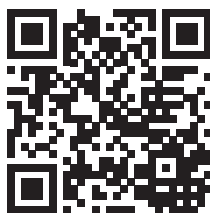
Séances gratuites d'information et de sensibilisation à l'attention des parents

Les séances d'information «Se séparer dans le respect des enfants» sont destinées aux parents pour les aider à comprendre ce que vivent leurs enfants pendant une séparation.

Ces séances ont pour but d'informer les parents, de les aider à vivre la séparation de manière constructive et de leur proposer des recommandations pour traverser cette période difficile.

Co-animées par des professionnels-les de l'Office familial et des avocat-e-s, ces séances sont **gratuites**.

Retrouvez toutes les informations (lieux, dates et horaires des séances, inscription en ligne, présentation du projet pilote) sur www.fr.ch/consensus-parental ou directement grâce au QR code ci-dessous



POUVOIR JUDICIAIRE
GERICHTSBEHÖRDEN

ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG



Service social
international
Suisse

OAF | FAV

ORDRE DES AVOCATS FRIBOURGEOIS
FREIBURGER ANWALTSVERBAND